



PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 20 MAI 2021

Année scolaire : **2020/2021**

Numéro de séance : N° 7

Date de transmission de la convocation aux membres : le 10 mai 2021

1^{ère} convocation (oui/non) : **OUI**

2^{ème} convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **Monsieur Vincent BAUDET, principal**

Secrétaire de séance : Monsieur Maricourt, **représentant des parents d'élèves**

Quorum (13 ou 16) : **13**

Nombre de présents : **19 à 18h04**

Ordre du jour

I - Vie pédagogique et éducative

1. Proposition de calendrier de fin d'année
2. Séquence d'observation en milieu professionnel pour l'année scolaire 2021-2022
3. Projets d'actions pédagogiques
4. Présentation du dispositif « tutorat inter-niveaux 6^{ème}-3^{ème} »

II - Fonctionnement général

1. Conventions et contrats

III - Questions diverses déposées au secrétariat 48 heures avant la date du conseil.

• Annexes [nombre – titre)

1. Calendrier de fin d'année
2. Présentation du dispositif « tutorat inter-niveaux 6^{ème}-3^{ème} »

- Motions [nombre – titre)

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 20 mai 2021 en distanciel

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>	A[<input type="checkbox"/>	E[<input type="checkbox"/>	Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>	A[<input type="checkbox"/>	E[<input type="checkbox"/>
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. BAUDET Vincent	X						
	Principale Adjointe	Mme De BARSAC Agnès	X						
	Gestionnaire	M. DEROUET Hervé	X						
	C.P.E.	Mme JOUINEAU Isabelle	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. LEDEUX Jean-Louis Conseiller Départ., Maire de Lusignan	Arrivée à 18h15 X			M. COQUELET Benoît, Vice-président du Conseil Départ.			
		Mme PECRIAUX Sybil Conseillère Départ. Adjointe au Maire Payré			X	Mme FAUCHER Claudie, Conseillère Départ.			
	Commune siège	Mme CAROLUS Coralie Représentante de la Commune de Lusignan			X				
	Commune siège								
PERSONNALITES QUALIFIEES		M. THEVENIN Jean-Pierre			X				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	M. RUMEAU Nicolas			X	Mme LACOMBE Emilie			
		M. GUILLIN Nicolas	X			Mme MICHAUD Elodie			
		Mme CADIER Cécile	X			M. BOUHET Amaury			
		Mme DESCHEREUX Mélanie	X			Mme DU CLOUX Henriette			
		Mme THEBAULT Lydie	X			Mme CURTI Céline	X		
		Mme GUINOT Vaïna	Arrivée à 18h28 X			Mme BERNAUD Isabelle			
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme COUSIN Marylène	X			Mme ALEXIS Franciane			
		Mme PASQUIER BOUTINOT Catherine	X			M. COURSEAU Julien			
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	M. MARICOURT Pierre	X			Mme NATIVEL METZGER Karine			
		Mme QUILLET Sandra	X			Mme COUPELON Lou-Emmanuelle			
		Mme KOUBAITI-JULIER Bernadette	X			Mme BRACONNIER Anne			
		M. CASTELLS Richard	X			Mme COLLAS Vanessa			
		M. DAUGE Stéphane	X			M. PASQUIERS Jean-Philippe			
		Mme FROEHLICH Pia	X			Mme CAILLE- REMBEAULT Virginie			
	Elèves	CORBIN Laura	X			GARY Romane			
		MAILLET Juliette	X			BOURGOIN Anaé			

[] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Préambule

Le conseil d'administration se tient en distanciel en raison des conditions sanitaires liées à la Covid.

Le président du conseil, Monsieur Baudet, ouvre la séance à 18h04.

Le quorum étant atteint, Monsieur Maricourt, représentant des parents d'élèves, se porte volontaire pour assurer le rôle de secrétaire de séance.

Monsieur Baudet débute le conseil d'administration par l'approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 08 avril 2021. Aucune remarque n'étant apportée par les membres du conseil d'administration. Ce compte rendu du précédent conseil est voté à l'unanimité.

Monsieur Baudet indique que des questions diverses ont été déposées et qu'elles seront traitées en dernier point de l'ordre du jour. Il informe les membres que le prochain conseil d'administration se tiendra le 24 juin 2021.

18h15 : connexion de Monsieur Ledoux, conseiller départemental.

I - Vie pédagogique et éducative

1. Proposition du calendrier de fin d'année (Annexe 1)

Monsieur le principal expose le calendrier de fin d'année aux membres du conseil :

- Maintien des épreuves du Diplôme National du Brevet (DNB). Le collège est centre de correction, il accueillera 83 correcteurs. Il ne sera pas possible d'accueillir les élèves en même temps.
- Les conseils de classe des élèves de 3^{ème} débutent fin mai afin de permettre une phase de dialogue avec les parents/élèves lorsqu'il y a un désaccord sur les voies d'orientation. Les décisions d'orientation, les vœux d'orientation doivent être collectés et saisis au plus tard le 11 juin 2021.
- Epreuve orale du DNB le 17 juin pour les élèves de 3^{ème}. Pas cours pour les autres niveaux.
- Retour des manuels scolaires pour les 6èmes, 5èmes et 4èmes les 21 et 22 juin.
- Le 26 mai, journée préparatoire aux épreuves écrites du DNB.
- Epreuves écrites du DNB, les 28 et 29 juin. Pas de cours pour les autres classes.
- Du 30 juin au 6 juillet, pas de cours du fait que l'établissement soit centre de correction.

Plusieurs questions sont formulées à l'occasion de cette présentation de calendrier.

Monsieur Baudet informe ainsi que la vie scolaire sera associée à la constitution des classes, comme cela est fait habituellement.

Il rappelle que c'est le rectorat qui décide de l'affectation des établissements comme centre de correction. Habituellement, une rotation est organisée visant à limiter cette affectation à une durée de 3 ans.

Monsieur le président demande l'autorisation au conseil de ne pas accueillir les élèves le 25 juin et propose un vote :

Vote : 0 contre / 0 abstentions / 20 pour.

2. Séquence d'observation en milieu professionnel pour l'année scolaire 2021-2022

Plus de 90,50 % des élèves ont réalisé leur stage en janvier 2021. La projection pour l'année prochaine est fixée à 5 classes de 3^{ème}. La période de stage s'étalonnera sur 2 semaines :

- La période du 03 au 07 janvier 2022 pour 2 premières classes (3B, 3C),
- La période du 10 au 14 janvier 2022 pour 3 classes (3A, 3D, 3E).

Les parents des élèves de 4^{ème} seront informés des dates de séquence d'observation pour qu'ils puissent d'ores et déjà contacter des entreprises.

Un vote est soumis aux membres :

Vote : 0 contre / 0 abstentions / 20 pour.

3. Projets d'actions pédagogiques

Du fait du contexte sanitaire, plusieurs actions prévues sur l'année scolaire 2020-2021 ont dû être annulées. Le choix a été fait de maintenir et proposer des actions sur une journée d'ici la fin de l'année.

- Toutes les classes auront une journée sur le site de Vauchiron au cours de laquelle elles pourront pratiquer les activités canoé-kayak et course d'orientation. Les activités pour les classes de 3^{ème} auront lieu du 1^{er} au 4 juin, les classes de 4^{ème} du 4 au 8 juin, les 5^{èmes} du 14 au 15 juin, et les 6^{èmes} du 21 au 24 juin.
Une convention a été signée avec le club « VVCK ». Les élèves seront accompagnés d'enseignants d'EPS, de l'assistant d'éducation référent de la classe et de deux enseignants d'une autre discipline.
- Entre le 31 mai et le 6 juin, toutes les classes de 6ème vivront le « parcours des planètes » sur le site de Lusignan. Visite par ½ journée de 12h15 à 16h15, encadrée par les professeurs de SVT, physique-chimie et le documentaliste. Les visites sont programmées comme suit : 6C le 31 mai, 6D le 1^{er} juin, 6B le 4 juin, 6A le 7 juin et 6E le 8 juin. Ce parcours a été imaginé et créé par des élèves de l'école élémentaire de Lusignan en 2018.
- Deux classes de 3^{ème} assisteront à une séquence de cinéma sur Montmorillon avec la projection du film « Josep », lundi 31 mai pour les élèves de 3B et 3C.

- Le spectacle des classes CHAM est maintenu. Il aura lieu à la salle R2B de Vouneuil sous Biard le jeudi 10 juin. La présence de spectateurs est incertaine, dans tous les cas, le spectacle sera filmé.
- Mise en œuvre d'un projet « persévérance scolaire » pour les classes de 6^{ème}, en partenariat avec l'association « Energie Jeunes ». L'objectif de ce projet vise à développer l'autonomie et la motivation de l'élève. Ce projet, dans le cadre du réseau ECLORE Poitiers Sud, devrait s'étendre sur l'ensemble des niveaux au cours des prochaines années.
- Une semaine santé est prévue du 25 au 29 mai.
- La semaine suivante sera consacrée au développement durable.
- Une semaine climat scolaire est prévue de 14 au 18 juin.

4. Présentation du dispositif « tutorat inter-niveaux 6ème-3ème » (Annexe 2)

Le dispositif est présenté par Madame Jouineau, conseillère principale d'éducation. Il s'agit d'accompagner les nouveaux élèves du collège lors de leur arrivée dans l'établissement. Un groupe de tuteurs issus des classes de 3^{ème} prendrait en charge les nouveaux arrivants.

Le dispositif est en cours de présentation auprès des classes de 4^{ème}. En fonction du nombre de tuteurs, le dispositif sera proposé à plusieurs classes de 6^{ème}. Pour démarrer, une phase d'expérimentation sera mise en place à la rentrée prochaine avec une seule classe.

18h28 : connexion de Madame Guinot, personnel d'enseignement.

II - Fonctionnement général

1. Conventions et contrats

Monsieur Baudet propose aux membres du conseil une convention relative à la location d'un logement de type F4 du collège « convention d'occupation précaire d'un logement de fonction ». Cette dernière est signée pour une durée du 1^{er} juillet 2021 au 31 août 2022.

Cette convention est soumise au vote :

Vote : 0 contre / 0 abstentions / 21 pour.

III - Questions diverses

Monsieur Baudet donne la parole aux représentants des parents d'élèves.

Question 1 : *relative aux conditions de déroulement du DNB et à la préparation via les brevets blancs* : Est-ce que les épreuves de brevet blanc ont bien pu avoir lieu comme prévu, est-il envisagé des modalités particulières pour les épreuves du DNB ?

Monsieur Baudet précise les informations suivantes :

Les épreuves de brevet blanc ont bien eu lieu au cours du mois de mars. 7 élèves n'ont pu les suivre, étant cas contacts.

Deux journées de révisions sont prévues à la fin du mois de juin (les 23 et 24 juin).

Concernant l'épreuve orale du DNB : la situation sanitaire n'a pas permis la préparation habituelle via un professeur référent accompagnant l'élève dans cette épreuve. Pour pallier cette impossibilité, il est prévu une matinée dédiée à cette épreuve le mercredi 26 mai. Sur cette matinée, les élèves seront pris en charge par un professeur afin que tous les volontaires aient pu passer un oral « blanc ».

Mme Koubaiti-Julier, représentante des parents d'élèves, regrette une communication tardive de ces éléments auprès des élèves de 3^{ème}.

Monsieur Baudet en convient et rappelle la mise à disposition à chaque élève d'un guide méthodologique et d'un guide pour l'exposé oral afin de préparer au mieux cette épreuve.

Mme Koubaiti-Julier pose la question de la détection d'un cas de COVID qui amènerait à l'éviction de l'ensemble de la classe.

Monsieur Baudet fait état d'un « assouplissement » de la règle jusqu'ici existante. En effet, les élèves dont la classe est fermée pourront se présenter à l'examen s'ils n'ont pas été formellement identifiés comme contacts à risque.

Concernant l'épreuve orale, le collège a la possibilité de refaire passer l'épreuve jusqu'au 29 juin.

Dans le cas d'une éviction et de l'absence d'un élève à l'examen, il devra se présenter à la session de rattrapage qui a lieu en septembre.

Question 2 : *Quel bilan des modalités d'organisation du collège sur cette année fortement perturbée par la situation sanitaire ? Points positifs et négatifs, améliorations possibles. Il s'agit davantage de l'occasion d'échanger et de recueillir les avis des différentes parties.*

Globalement, le bilan est plutôt positif. Le collège a maintenu un mode de fonctionnement efficient. Des élèves ont manifesté des souffrances et des difficultés qui laisseront vraisemblablement des traces pour les années à venir [Monsieur Baudet].

Une situation épuisante pour les élèves comme pour les enseignants, confrontés à deux objectifs : enseigner et accompagner les élèves dans leur quotidien [Monsieur Guillin].

Une année vécue difficilement par les élèves également. Notamment dans le cadre de la préparation à l'épreuve orale du DNB. Le sentiment d'avoir perdu des cours mais aussi d'avoir pu compenser cette perte via des efforts et des dispositifs de rattrapage [Monsieur Guillin].

Madame Koubaiti-Julier rappelle le souhait de voir réaliser une photographie de classe, même avec le port du masque. Il s'agit d'un moment important dans la vie de l'enfant et de sa scolarité.

Mme Jouineau informe que sans passer par un photographe officiel, la possibilité sera donnée aux élèves de la réaliser avec l'aide des personnels de la vie scolaire.

Un bilan rapide est fait concernant la mise en œuvre de l'enseignement à distance sur la période des vacances de Printemps. Le bilan est globalement positif même si les différentes parties observent des difficultés récurrentes et une préparation plus ou moins importante à ce mode de fonctionnement.

Monsieur Guillin rappelle l'investissement demandé par cette situation qui mobilise les professeurs de manière forte dans l'accompagnement de leurs élèves sur l'utilisation des outils numériques.

Question 3 : *Plus largement, en cas d'absence longue d'un élève, quels dispositifs peuvent être imaginés pour pallier aux carences d'enseignement ?*

Le problème est complexe, puisque les établissements ne sont pas forcément équipés d'outils numériques adéquats (diffusion en direct du cours). Le cas échéant, cela ne peut remplacer la présence de l'enseignant.

Les modalités mises en œuvre permettent de compenser en partie l'absence des élèves, notamment en consultant l'outil « Pronote » et/ou en passant par le biais des camarades de classe, de la fratrie.

Monsieur Baudet informe qu'il existe un dispositif d'accompagnement (SAPAD) pour les élèves souffrant d'une

pathologie conduisant à une absence longue. Celui-ci permet la disposition d'une aide assurée par des professeurs en distanciel ou en présentiel à raison de 6 heures hebdomadaires.

Question 4 : Est-il prévu un remboursement des frais de restauration pour la période des 15 jours des vacances de Pâques qui s'est déroulée en distanciel ?

Les factures ont été adressées cette semaine, elles ont bien pris en compte la fermeture de la restauration sur cette période.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 19h30.

Le secrétaire de séance,

P. MARICOURT



Le Président,

COLLEGE JEAN MONNET

Le Principal

V. BAUDET

